

Décision

Générale

colonial

Décision n° 125 du 3 février 1940 :

n° 125

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 février 1940

Numéro JO

n° 519 du 28/02/1940

Date du numéro

28 février 1940

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Parthenay, administrateur de 3° classe des colonies, une permission d'absence de huit jours, à passer en Ethiopie du 3 au 11 février 1940. M. Parthenay est autorisé à se faire accompagner de sa femme,